

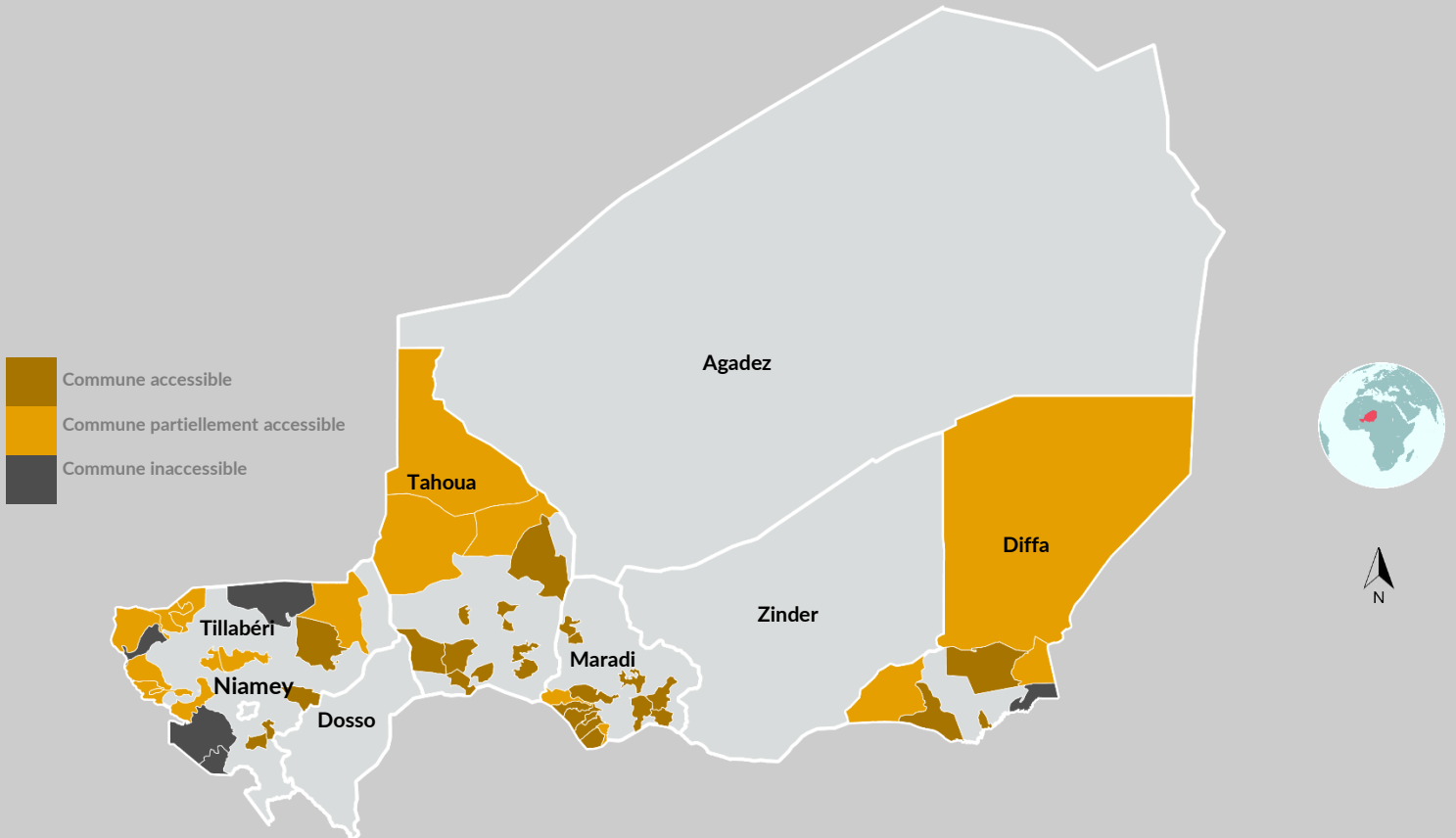
BULLETIN MENSUEL D'ANALYSE

NIGER

RÉGIONS : DIFFA, MARADI, TAHOUA ET TILLABERI

PÉRIODE : FÉVRIER 2023

ZONES DE COUVERTURE DE COLLECTE DE DONNÉES



CHIFFRES CLÉS

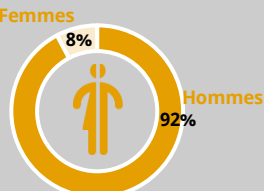
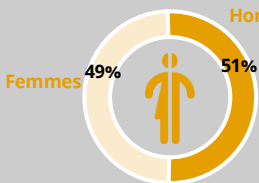
278 Entretiens au total

201 Ménages

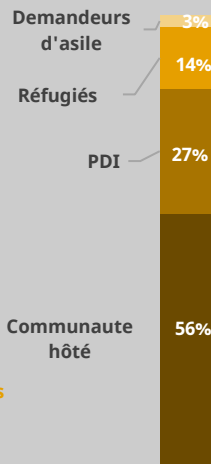
77
Informateurs
Clés

Ménages

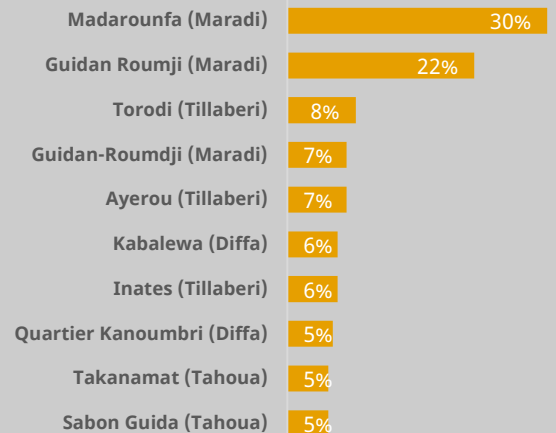
Informateurs Clés



Statut par répondants



Nombre de répondants par commune (Top 10)



Financé par FCDO (Foreign, Commonwealth & Development Office), co-piloté par HCR et DRC au niveau régional et au niveau pays (Niger-Mali-Burkina Faso-Tchad), le projet de monitoring régional de protection (P21) est un outil inter-agences complémentaire aux autres outils de collecte de données du [monitoring de protection dans les zones affectées par la crise sécuritaire et humanitaire au Niger \(Collecte d'incident, référencement, sensibilisation, mouvement de population\)](#) et permet d'effectuer des analyses de protection basées sur des données probantes de perception collectées dans quatre régions du Niger (Diffa, Maradi, Tahoua et Tillabéri). Les analyses contribuent à la compréhension de l'environnement de protection au Niger et de :

- Soutenir les acteurs de protection à faire une programmation basée sur des données probantes ;
- Contribuer à une meilleure coordination opérationnelle et transfrontalière ;
- Contribuer à l'effort de mobilisation de ressources ;
- Favoriser un plaidoyer commun pour une meilleure sensibilisation au niveau régional et global sur la crise de déplacement forcé.



CONTEXTE SECURITAIRE ET DE PROTECTION

L'analyse des données de protection au mois de février 2023 révèle que le contexte sécuritaire a accentué le sentiment d'insécurité au sein des communautés. Cela serait dû à la recrudescence des activités des groupes armés, après un calme relatif observé au mois de janvier au niveau des régions suivies (Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua).

Il faut noter que les incidents relatifs aux agressions physiques et les enlèvements de personnes membres de la communauté représentent 35% du total des incidents rapportés. Contrairement aux précédents mois ou les incidents relatifs aux extorsions des biens occupaient la première place des typologies d'incidents rapportés au sein des communautés. Cette nouvelle tendance serait un tournant du mode opératoire des groupes armés qui pourraient accroître les attaques contre les personnes physiques civiles. Ces enlèvements sont généralement accompagnés de demande rançon contre libération de la victime. Ils sont très fréquents dans la région de Diffa.

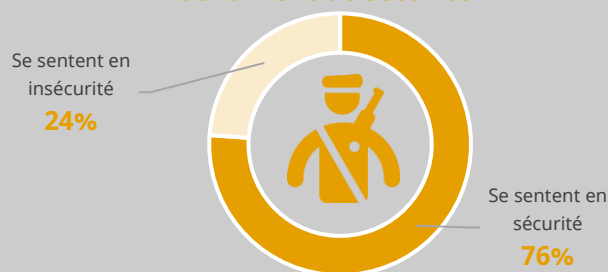
Cette situation ci-dessus décrite affecte considérablement la protection et le bien-être des populations civiles en témoigne la réduction de l'espace de mobilité observée au mois de février. 43% des personnes interviewées disent rencontrer des difficultés de mobilité dans leurs zones d'habitation et sur les principaux axes routiers vers les marchés hebdomadaires, chefs-lieux administratifs. Les personnes interviewées ont cité les violences, la présence des groupes armés, les mesures d'état d'urgences comme principales causes de restriction de mobilité.

24% des personnes interviewées au mois de février disent ne pas se sentir en sécurité contre 25% au mois de janvier. Cet indicateur est resté plus ou moins stable malgré la persistance des menaces sécuritaires en lien avec la présence des groupes armés, au banditisme grandissant et aux opérations militaires dans et aux alentours des zones d'habitations.

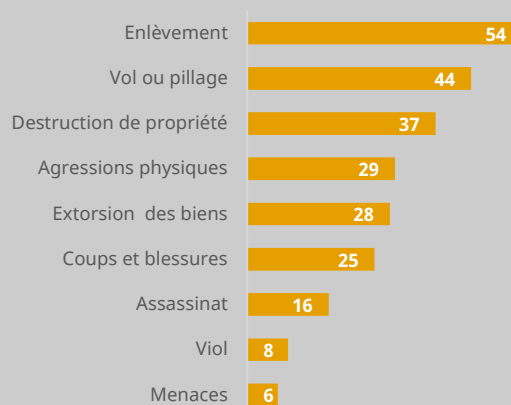
Selon les données du monitoring, 289 incidents sécuritaires et de protection ayant fait au moins 1177 victimes civiles ont été rapportés au cours de cette période au niveau des quatre régions. 65% des incidents ont été rapportés dans la région de Diffa, suivi de Maradi 17%, Tillabéri 15% et Tahoua 9%. Six principales typologies d'incidents se sont distingué notamment 54 cas d'enlèvements de personnes, 44 cas de vol et pillages, 28 d'extorsions de biens, 37 cas destructions de biens (incendies de maisons, écoles, commerces, etc.), 16 cas d'assassinats et meurtres de personnes et 8 cas de viol.

Au vu de tout ce qui précède l'environnement sécuritaire et de protection au niveau des régions suivies est alarmant du fait d'une part à la montée constante des risques sécuritaires (menaces, attaques, tueries, enlèvements, etc.) et d'autre part à la dégradation continue des conditions de vies des populations causées par les mouvements multiples de populations, la restriction de mobilité, la rareté des moyens de subsistance, etc.

Sentiment de sécurité



Principaux incidents de protection





MOUVEMENT DE POPULATION

La détérioration des conditions de vie des populations consécutives à la situation sécuritaire continue de provoquer des mouvements internes et transfrontaliers des personnes. 28% des personnes interviewées déclarent avoir effectué au moins un déplacement forcé au cours des 30 derniers jours précédant l'interview. 20% des mouvements observés sont pendulaires, 37% des mouvements primaires, 20% des mouvements secondaires et 23% des mouvements retours dans les zones d'origines.

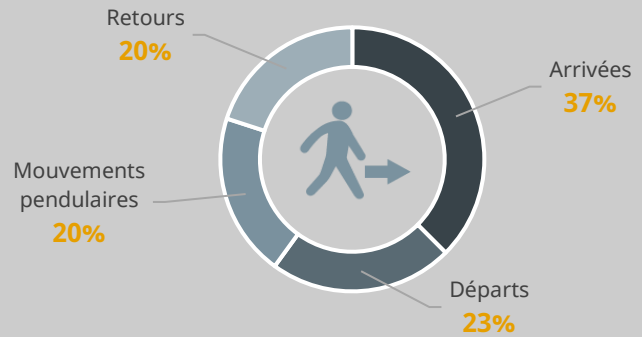
Selon les données du monitoring et des rapports d'évaluation rapides (ERP-RRM), des mouvements internes d'au moins 636 ménages de plus de 3385 personnes ont été enregistrés dans les régions de Tillabéri, Diffa et Maradi.

Deux vagues de déplacement internes dans les régions de Tillabéri et Diffa ont particulièrement marqué la période. Pour la région de Tillabéri, un mouvement de 323 ménages de 2237 personnes a été enregistré du 10 au 28 février 2023 des localités de Bangaria, Mehinka et Tahajit (communes de Bankilare-Ayerou), vers le site d'accueil des PDI d'Ayerou. Pour la région de Diffa, un mouvement de 196 ménages de 1414 personnes a été enregistré des villages de Mandara, Daweyé (commune de N'guigmi), vers le site d'accueil de N'gandjini.

55% des personnes interviewées au mois de février déclarent que les attaques des groupes armés sont les principales causes des mouvements forcés des personnes, 29% la crainte d'attaques (mouvement préventif), 9% le nonaccès aux services sociaux de base et 7% réunification familiale à la suite de menaces ciblées contre des ménages, des familles ou des personnes membre de la communauté. Pour ce qui est de la réunification familiale, elle a lieu à la suite de la séparation des ménages, des membres de familles lors des incursions et menaces des groupes armés dans les localités.

Il ressort que les mouvements de population dans le contexte de la crise sécuritaire au niveau des zones suivies constituent l'un des principaux facteurs qui exposent les populations à toutes les vulnérabilités (VBG, menaces physiques, famines etc.). Aussi, ces mouvements multiples déstabilisent à la fois les ménages déplacés ainsi que les communautés hôtes, qui voient leur quotidien bouleversé (inquiétudes, peurs, pressions sur les services sociaux et ressources, etc.).

Typologies de mouvements observés



EDUCATION

La situation sécuritaire impliquant les menaces et attaques directes des groupes armés contre les infrastructures scolaires et le personnel enseignement et les mouvements multiples de populations sont entre autres facteurs qui affectent l'accès à l'éducation scolaire dans les zones suivies (Diffa, Maradi, Tillabéri et Tahoua).

Selon les données du monitoring entre janvier et février 2023, au moins deux écoles ont été incendiées dans les localités de la commune de Torodi (Tillabéri), ces attaques sont accompagnées de menaces contre les familles, parents ou toute autre personne qui soutient l'enseignement scolaire classique dans ces zones. Il faut noter que la région de Tillabéri reste la plus affectée par cette situation (attaques contre les écoles, fermetures des écoles, déscolarisation, etc.).

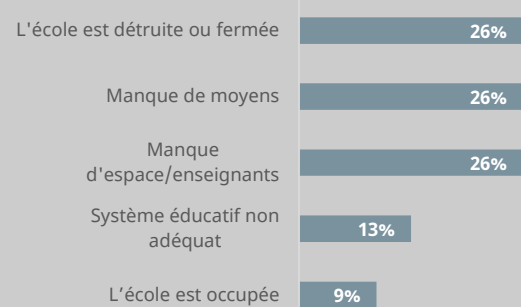
35% des personnes interviewées au cours de cette période disent que l'environnement scolaire des enfants n'est pas sûr contre 30% au mois de janvier 2023. Cette hausse sensible sur la perception de la sécurité de l'environnement scolaire des enfants engendre une pression psychologique à la fois chez les parents, les enfants et le personnel enseignant. Cette perception est également corroborée par les incidents sécuritaires et de protection liés aux incendies d'écoles et ceux qui affectent les enfants à l'école ou sur le chemin de retour.

44% des incidents sécuritaires et de protection qui affectent les enfants à l'école sont des agressions physiques, les menaces verbales, les agressions sexuelles/viols, tentatives de recrutement. Les auteurs de ces incidents sont à 63% les membres de la communauté et 37% des éléments de groupes armés.

Raisons d'insécurité de l'environnement scolaire



Raisons de déscolarisation





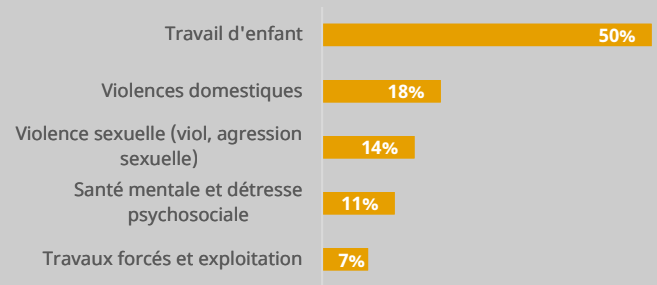
L'environnement de protection des enfants continue de se dégrader au niveau des zones suivies. Les tendances observées au cours des trois derniers mois dans les régions de Maradi et Tillabéri vont en crescendo.

Il ressort des données du monitoring que 21% des victimes d'incidents sécuritaires et de protection au mois de février dans la région de Maradi sont des enfants, soit 18 victimes directes, dont 10 filles et 8 garçons. Selon les mêmes sources, 10 enfants dont 7 filles et 3 garçons ont été enlevés contre demande de rançons, dont 7 relâchés après paiement de 7 500 000 nairas (plus de 6 millions FCFA), et 3 autres seraient toujours en captivité. Cette situation prend de l'ampleur dans les localités frontalières des communes de Guidan Sori, Tibiri, Sarkin Yama (Maradi) et il existe peu ou pas de mécanismes de soutien et d'accompagnement des familles et victimes de ces actes.

Les tendances relatives au recrutement des enfants au sein des groupes armés augmentent également dans la région de Tillabéri et 43% des personnes interviewées déclarent que les recrutements/enrôlement forcés au sein des groupes armés constituent la principale menace qui pèse sur les enfants dans cette région. Cette perception alarmante est corroborée par les données du monitoring qui rapportent au moins 16 cas d'enrôlement d'enfant dans les localités du département de Torodi (région de Tillabéri). Il ressort des données du mois qu'en plus des menaces sécuritaires réelles sur les enfants, au sein des communautés ces enfants sont confrontés généralement aux faits suivants : travail d'enfant 50% (sites d'orpailages, transports de biens etc.), violences domestiques 18% (menaces, coups et blessures), violences sexuelles 14% (viol, agression sexuelle, harcèlement etc), etc.

Aussi 39% des personnes interviewées au cours de cette période au niveau de quatre régions disent que les enfants courent les mêmes risques sécuritaires (enlèvements de personnes, tueries, violences, etc.), que les adultes contre 36% au mois de janvier 2023. La hausse constante de cet indicateur sur les risques que courent les enfants est inquiétante et illustre les tendances en cours dans les régions de Maradi et Tillabéri décrites plus haut.

Principaux faits dont les enfants sont victimes

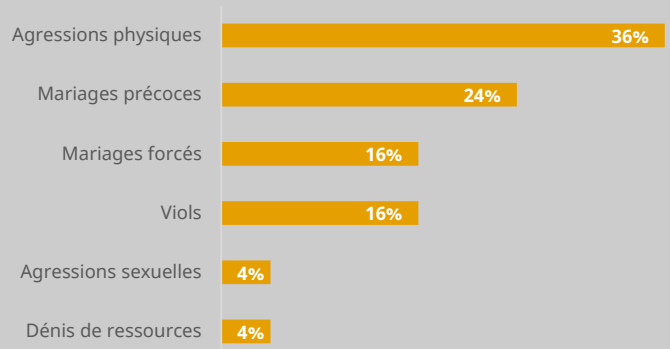


VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)

La dégradation du contexte sécuritaire impliquant la hausse des incidents rapportés par le monitoring au niveau des zones suivies expose davantage les populations aux risques de VBG (agressions sexuelles/physiques, violences conjugales, mariages forcés, etc.). Au mois de février, 19% des personnes interviewées disent avoir connaissance de cas de VBG au sein de la communauté au cours des 30 derniers jours qui précèdent l'interview. Cet indicateur est également en hausse constante au cours des trois derniers mois et il alerte sur l'ampleur des cas de VBG connu au sein des communautés par les ménages et informateurs clés.

Les typologies de violences subies sont les agressions physiques/sexuelles qui représentent 40% des cas, les mariages précoces 24%, les viols 16%, le mariage forcé 16%, le déni de ressources 4% et les victimes sont principalement les femmes et les filles. Ces données de perception sont corroborées par le nombre de cas rapportés par le monitoring au cours de cette période notamment 20 cas d'agressions sexuelles, 6 cas de viol dont cas de viol sur mineurs et 9 cas de mariages d'enfants.

Principaux cas de VBG



Les auteurs de ces incidents de protection sont à 59% les groupes armés, 37% les membres de la communauté et 4% des inconnues. Il faut noter qu'il existe peu ou pas de réponses holistiques en matière de VBG dans les zones suivies en particulier dans la région de Maradi où la situation de protection en lien avec les VBG s'est considérablement dégradée au cours des trois derniers mois.

NB : l'analyse des données ressort que les mariages forcés sont particulièrement rapportés dans la région de Tillabéri et renvoie aux cas de mariages effectués sous la menace des groupes armés. Ces derniers donnent des ultimatums aux familles, femmes/filles pour se marier et/ou donner en mariage ces femmes/filles dans un délai fixé par eux. Selon les données du monitoring ces pratiques prennent de l'ampleur dans les localités des communes frontalières (Torodi, Makalondi, Goroual etc), entre le Niger et Burkina Faso. Ces pratiques et menaces de la part des groupes armés sur les familles augmenteraient fortement l'indicateur sur le nombre de mariages d'enfant (mariage précoces), dans ces zones.